

Profanations dans le diocèse de Mgr Roland

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 13 octobre 2014



Le diocèse de Belley-Ars a publié ce communiqué suite à de très graves profanations, probablement de nature sataniques :

"Samedi 11 octobre 2014, les paroissiens de Saint-Jean-de-Niost (groupement paroissial de Meximieux) et de Sainte-Julie (groupement paroissial de Lagnieu) ont découvert la porte du tabernacle de leurs églises violemment fracturées. Les ciboires (coupes dans lesquelles les hosties sont conservées) ainsi que les hosties consacrées qu'ils contenaient ont été emportés. Ces hosties consacrées par le prêtre au cours de la messe sont, pour les catholiques, le Corps du Christ, la présence réelle de Jésus parmi eux. Ces vols sont donc pour les communautés chrétiennes des profanations d'une extrême gravité. Quelles que soient les intentions réelles du ou des coupables, rien de plus offensant ne peut être commis contre Dieu, contre la foi chrétienne et contre les communautés catholiques.

Ces profanations ont eu lieu alors que jeudi dernier, déjà, l'église de Seyssel (Ain) a été la cible de vols : une des portes a été fracturée, une statue de Saint Nicolas, des croix et des chandeliers y ont été dérobés.

A la demande de Mgr **Pascal Roland**, évêque de Belley-Ars, et suivant l'usage de l'Eglise en

cas d'une telle profanation, les églises de Saint-Jean-de-Niost et de Sainte-Julie sont fermées au culte. Le lundi 20 octobre, à 18h30, Mgr Pascal Roland viendra célébrer une messe de réconciliation et de réparation à Saint-Jean-de-Niost ; le P. **Frédéric Pelletier**, vicaire général du diocèse, célébrera à la même heure la messe à Sainte-Julie. Ils remettront eux-mêmes le Saint-Sacrement (les hosties consacrées) dans le tabernacle. Il nous faut prendre la mesure de l'offense qui a été commise dans les lieux saints que sont les églises et de solennellement regarnir ce lieu de lumière et de foi.

L'Église regrette le fait que des objets sacrés comme les ciboires, fussent-ils précieux, soient volés ou dégradés. Elle considère toutefois ces vols comme secondaires car les hosties contenues dans ces ciboires sont pour les chrétiens infiniment plus précieuses que l'objet liturgique lui-même. Nous avons hélas tout lieu de supposer que c'est bien ces hosties qui étaient visées par cette agression.

Même s'il est possible que ces actes soient le fait de « déséquilibrés », nous savons que le vol d'hosties consacrées fait souvent l'objet de cultes sataniques, et que les auteurs sont très conscients d'offenser directement le Christ et le culte catholique. Nous espérons que ce n'est pas le cas et que cette action est seulement un acte irréfléchi. Nous dénonçons en tout cas ces pratiques de ténèbres qui détruisent spirituellement leurs auteurs et qui sont un combat direct et maléfique contre l'Église et, au-delà, contre les valeurs de paix et de respect mutuel de notre société.

Les paroisses et les communes (propriétaires des églises et des objets de culte antérieurs à 1905) de Sainte-Julie et Saint-Jean-de-Niost ont immédiatement porté plainte auprès de la Gendarmerie et Mgr Roland a personnellement prévenu le Préfet de l'Ain ; mais l'essentiel n'est pas là.

L'Église invite chaque chrétien à participer aux messes qui seront célébrées le 20 octobre, et à prier pour les personnes qui commettent ce genre d'action. Qu'elles en soient pardonnées si elles « *ne savent pas ce qu'elles font* ». Qu'elles se repentent si elles ont conscience de s'attaquer directement au Christ. Que cette épreuve soit, pour tous les chrétiens des paroisses de Sainte-Julie, Saint-Jean-de-Niost et du Diocèse de Belley-Ars, l'occasion de professer leur foi au Christ, présent dans ces hosties consacrées."